

CLARIFICATIONS

Intitulé du marché : Location de salles, restauration et hébergement pour les activités d'Enabel dans ses zones d'intervention.

Référence du marché : 2854BFA-10082

La réunion d'information a eu lieu le **05 mai 2026 à 14h30 à Ouagadougou** (Agence belge de développement (Enabel) Quartier Zone du Bois (Maison en face de l'entrée de la Croix Rouge)).

N°	Question	Réponse
1.	Services similaires : Est-ce que le contrat ou le bon de commande uniquement est suffisant comme justificatif ?	Les services similaires doivent être justifiés par les copies des contrats ou le bon de commande. Chaque contrat ou bon de commande doit être justifié par l'attestation de service fait ou le bordereau de livraison ou attestation de bonne fin. Cf. les Points 6.11 Liste des services similaires et 6.12 Certificats de bonne exécution du Cahier Spécial des Charges.
2.	Quelle catégorie d'hôtel (2*, 3*, 4* etc.) peut être proposée ? Certificats de bonne exécution ?	Pour la catégorie d'hôtel se référer aux points 5.2. Objectif du marché et 5.11 Prestations attendues du Cahier Spécial des Charges. L'objectif du présent marché est d'optimiser les conditions de travail des différentes interventions de Enabel en sélectionnant des prestataires répondant aux standards de qualité/prix de Enabel, dans l'optique de conclure des Accords-Cadres dans les zones d'intervention de Enabel.
3.	Le lieu de réception des offres et la date limite de réception ?	L'offre devra être réceptionnée avant le mardi 18 Mai 2026 à 12h00 et transmise à M. YAMEOGO Marc Enabel au Burkina Faso Quartier Zone du Bois (Maison en face de l'entrée de

		la Croix Rouge) Ouagadougou, Burkina Faso. Cf. : Point 3.5. Introduction des offres du Corrigendum n°1 en date du 23 avril 2026.
4.	Les documents administratifs (CNSS, ASF, extrait de casier judiciaire) sont-ils obligatoires lors de la soumission des plis ?	Non. Cependant, au plus tard avant l'attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre tous les documents administratifs manquants (à jour) lors de la soumission.

Fait à Ouagadougou, le 11 mai 2026